



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51564>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-51564**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix Marseille Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510498?orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 71260087

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 491999900

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la

répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Capacité économique et financière : Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe). - Le chiffre d'affaires annuel minimal : 1 500 000 euros HT exigé
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Capacités techniques et professionnelles : Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants : FNTP 5116 : Réseaux à écoulement sous pression en milieu urbain, canalisations DN > 500mm ou 300mm < DN ≤ 500mm si la pression d'essai est ≥ 25 bars, ou équivalent

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/06/2026 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 60%, Valeur technique : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Déplacement de la canalisation AEP BTM 900 en dehors de la parcelle de la CARSAT

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Déplacement de la canalisation AEP BTM 900 en dehors de la parcelle de la CARSAT

Lieu principal d'exécution du marché : (13) Bouches-du-Rhône

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : 1141515.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Marché de travaux concernant la pose en tranchée d'une nouvelle canalisation AEP, BTM900, sur 140 mètres linéaires sur le Boulevard Sakakini et le Boulevard

Chave à Marseille et mise en place d'une vanne By-pass et le raccordement amont et aval sur le réseau existant. - Lieu d'exécution des prestations : Marseille -Consultation passée en procédure adaptée en application des dispositions du 1° de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique. - Négociation selon art2 RC : Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation. Si l'acheteur choisit de négocier, la négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre -Durée et délais : Le marché débute à compter de sa notification et s'achèvera à la réception des travaux sans réserves ou, à défaut, lors de la levée de la dernière réserve. La durée du marché est estimée à 7 mois. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent marché n'est pas reconductible. Les délais d'exécution des prestations sont de 7 mois dont 2 mois de période de préparation à compter de l'ordre de service de démarrage. La date prévisionnelle de début des prestations est le 1er octobre 2026. Délai de validité des offres : 06 mois à compter de la date limite de réception des plis. -Estimations : 1 141 515,00€ HT - 1 369 818,00€ TTC sur la durée totale du marché -Critère prix : 60 % - Critère technique 40 % qui se décompose en 2 sous critères : Sous-critère 1 : 50 % Pertinence du carnet de plans de phasage localisé sur l'intégralité du linéaire et Sous-critère 2 : 50 % Pertinence de la procédure d'exécution détaillée : Raccordement Boulevard Chave Pour toutes autres informations voir le dossier de consultation : -Procédure de recours selon Art13 du RC -Modalités d'envoi des plis selon article 11 du RC -Clause environnementale Art 4 CCAP et CCTP - Conduite des prestations par une personne nommément désignée Art 3.6 CCAP

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2026